

**Direction de l'éducation scolaire,
extrascolaire et de l'enseignement
supérieur
Division de l'enseignement
supérieur et de la recherche**



La Légitimité de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur :

Rôle des autorités publiques et des institutions

L'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur européen aux niveaux institutionnel, national et européen, compte, depuis le tout début, au nombre des questions et préoccupations clés du Processus de Bologne. Dans un milieu universitaire en mutation rapide, l'offre et le maintien de prestations de qualité, répondant à des normes bien définies, dans les établissements d'enseignement supérieur, sont devenus un enjeu majeur pour les institutions et les gouvernements.

Le Comité directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche du Conseil de l'Europe (CDESR) organisera un forum sur « La légitimité de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur : le rôle des autorités publiques et des institutions » au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg. Ce forum réunira environ quatre-vingt dix décideurs européens en matière d'enseignement supérieur.

Dans le contexte du Forum enseignement supérieur du Conseil de l'Europe, la manifestation de cette année s'intéressera au triangle que forment les questions de responsabilité publique, de gouvernance et d'assurance qualité.

Elle se concentrera, en particulier, sur le rôle et les responsabilités des autorités publiques dans l'assurance qualité et examinera les éléments déterminants pour la légitimité et l'acceptation des méthodes et des résultats de l'assurance qualité par les établissements d'enseignement supérieur, les étudiants et le personnel, mais aussi par l'ensemble de la société.

Le forum explorera diverses conceptions et pratiques de l'assurance qualité dans différents pays à travers toute l'Europe et examinera, en particulier, trois études de cas portant sur la Bulgarie, l'Irlande et la Pologne.

L'un des enjeux majeurs est de trouver un équilibre entre les normes et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen d'enseignement supérieur, telles qu'elles ont été adoptées par les ministres européens de l'éducation à Bergen en 2005, les systèmes nationaux d'assurance qualité et l'assurance qualité au niveau des établissements d'enseignement supérieur dans chacun des pays. Comment établir une conception commune et une confiance mutuelle afin que des décisions en matière d'assurance qualité prises dans l'un des pays du Processus de Bologne puissent être adoptées par d'autres?

Dans le droit fil des activités menées de longue date par le Conseil de l'Europe sur la reconnaissance des qualifications, les relations entre la reconnaissance et l'assurance qualité occuperont aussi une place importante. L'assurance qualité est une première étape majeure dans la reconnaissance individuelle. La reconnaissance équitable des qualifications passe par l'application du principe d'assurance qualité ainsi que par une coopération pleine et entière entre les systèmes à travers l'espace européen de l'enseignement supérieur. Ceci est particulièrement important pour les qualifications transfrontalières et les diplômés conjoints.

Alors que la plupart des débats publics mettent l'accent sur l'assurance qualité, il faut souligner que l'amélioration de la qualité est un aspect tout aussi important. C'est une condition préalable à l'assurance qualité, et la responsabilité de la remplir incombe aux établissements d'enseignement supérieur et aux milieux universitaires. Toutefois, les autorités publiques jouent un rôle essentiel en définissant le cadre dans lequel peuvent s'inscrire l'amélioration de la qualité et l'assurance qualité, au prix d'un investissement raisonnable en matière de ressources et d'efforts.

La structure interactive du forum, comportant des études de cas, un débat d'experts sur l'acceptation de l'assurance qualité et des discussions de groupe, vise avant tout à contribuer au débat et à la réflexion collective sur les questions importantes, en vue d'élaborer une déclaration porteuse d'avenir.

***La Légitimité de l'assurance qualité
dans l'enseignement supérieur :***
***Rôle des autorités publiques et des
institutions***



Les Forum Enseignement Supérieur du Conseil de l'Europe visent à souligner et à adresser des questions particulières de façon régulière et flexible, offrant ainsi une plate-forme majeure pour le débat politique de haut niveau en matière d'enseignement supérieur en Europe et au-delà.

Mardi 19 septembre**8h00 – 9h00 - Enregistrement**

Devant la salle 9, 2e étage, bâtiment principal

9h00 – 9h15 - Ouverture et allocution de bienvenue

par **Luc Weber**, Président du CDES et **Sjur Bergan**, Chef du Service de l'Enseignement Supérieur et de l'Enseignement de l'Histoire, Conseil de l'Europe.

9h15 - 10h00 – mise en situation : Moyens d'approches et exposés sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Europe. Présentation et discussion

Président: **Virgílio Meira Soares**, membre du bureau du CDES

Orateur

- o **Luc Weber**, Président du CDES

10h00 – 10h30 - Pause**10h30 – 12h00 - Rôle, responsabilités et moyens des autorités publiques et des institutions**

Président: **Virgílio Meira Soares**, membre du bureau du CDES

- o **Alberto Amaral**, Center for Research on Higher Education Policies, (CIPES)
- o **Ossi V Lindqvist**, Chair of the Finnish Higher Education Evaluation Council (FINHEEC)

12h00 – 14h00 Déjeuner**14h00 – 14h45 - Exemples de pratiques avec trois études de cas**

Présidente : **Jean-Marc Rapp**, Recteur, l'Université de Lausanne

Orateurs

- o Bulgarie : **Patricia Georgieva**
- o Irlande : **Fergal Costello**
- o Pologne : **Andrzej Ceynowa**

14h45 – 16h45 - Débat : Comment gagner l'acceptation de l'assurance qualité

Modérateur : **Germain Dondelinger**, membre du Bureau du CDES

Participants:

- o **Dhurata Bozo**, Directeur de l'Agence d'Accréditation pour l'enseignement supérieur en Albanie
- o **Jean-Marc Rapp**, Recteur, Université de Lausanne
- o **Peter Williams**, Président de l'Association européenne pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA)
- o **Colin Tück**, représentante du monde étudiant, les Unions nationales des Étudiants d'Europe (ESIB)
- o **Aybar Ertepinar**, Vice-président du Conseil de l'Enseignement supérieur de Turquie

16h45 – 17h00 - Résumé des discussions du premier jourRapporteur Général

- o **Lewis Purser**, Directeur adjoint (affaires universitaires) Irish Universities Association

Mercredi 20 septembre**09h00 – 09h45 - Introduction aux discussions de groupe**

Présidente : **Emmi Helle**, Secrétaire Générale, a de l'ENQA.

Les thèmes de tous les groupes de discussion seront présentés lors d'une session plénière commune comme suit:

Groupes A et B **Jürgen Kohler**, membre du Bureau du CDES

Groupe C **Andrejs Rauhvargers**, membre du Bureau du CDES

Groupe D **Peter Williams**, Président de l'ENQA

10h00 – 12h00 - Discussions en groupes

Group A AQ : Rôle, responsabilités et moyens des autorités publiques

Président : **Jürgen Kohler**

Rapporteur : **Michael Hörig**

Group B AQ : Implications sur la gouvernance des institutions et des systèmes (session bilingue)

Président : **Jean-Marc Rapp**

Rapporteur : **Gro Beate Vige**

Group C AQ et la reconnaissance des qualifications, y compris les dispositions transnationales

Président : **Andrejs Rauhvargers**

Rapporteur : **à décider**

Group D Mise en oeuvre des directives adoptées par les Ministres européens responsables de l'enseignement supérieur à Bergen, (mai 2005)

Président : **Peter Williams**

Rapporteur : **Hélène Lagier**

12h00 – 13h30 - Déjeuner**13h30 – 14h30 - l'utilisation des résultats de l'assurance qualité**

Président : **Radu Damian**, Vice-président du CDES

Orateur

- o **Norman Sharp**, Chef de l'Agence d'Assurance qualité dans l'enseignement supérieur (Bureau écossais)

14h30 – 15h30 - Rapport Général et adoption des recommandations

Président : **Radu Damian**, Vice-président du CDES

Rapporteur Général

- o **Lewis Purser**, Directeur adjoint (affaires universitaires) Irish Universities Association